

Délibération n°2017-023

Le Conseil d'Administration de l'Université des Antilles, dans sa séance du 16 mai 2017, sous la présidence de Monsieur le Professeur Eustase JANKY, Président de l'Université des Antilles,

Vu le livre VII du Code de l'Education,
Vu les statuts de l'Université des Antilles,

a délibéré :

Objet :

Après s'être assuré du quorum, le Président de l'Université soumet la liste des représentants de l'UA au CA de la fondation UA GBH (E JANKY, M GEOFFROY, L CASSIN, Anny FLORY, P SAFFACHE, C MEZEN, M-A BIZON, Eddy LOUISALEXANDRE dit PETIT-FRERE) au vote des membres du Conseil d'Administration.

Résultat du vote :

Membres en exercice : 30

Membres présents et représentés : 28

Membres n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 28

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 2

Les nouveaux membres du CA de la fondation UA GBH sont approuvés à la majorité des membres du Conseil d'Administration.

Pour extrait certifié conforme, Le Président de l'Université des Antilles
Fait à Pointe à Pitre, le 17 mai 2017

Pr. Eustase JANKY

